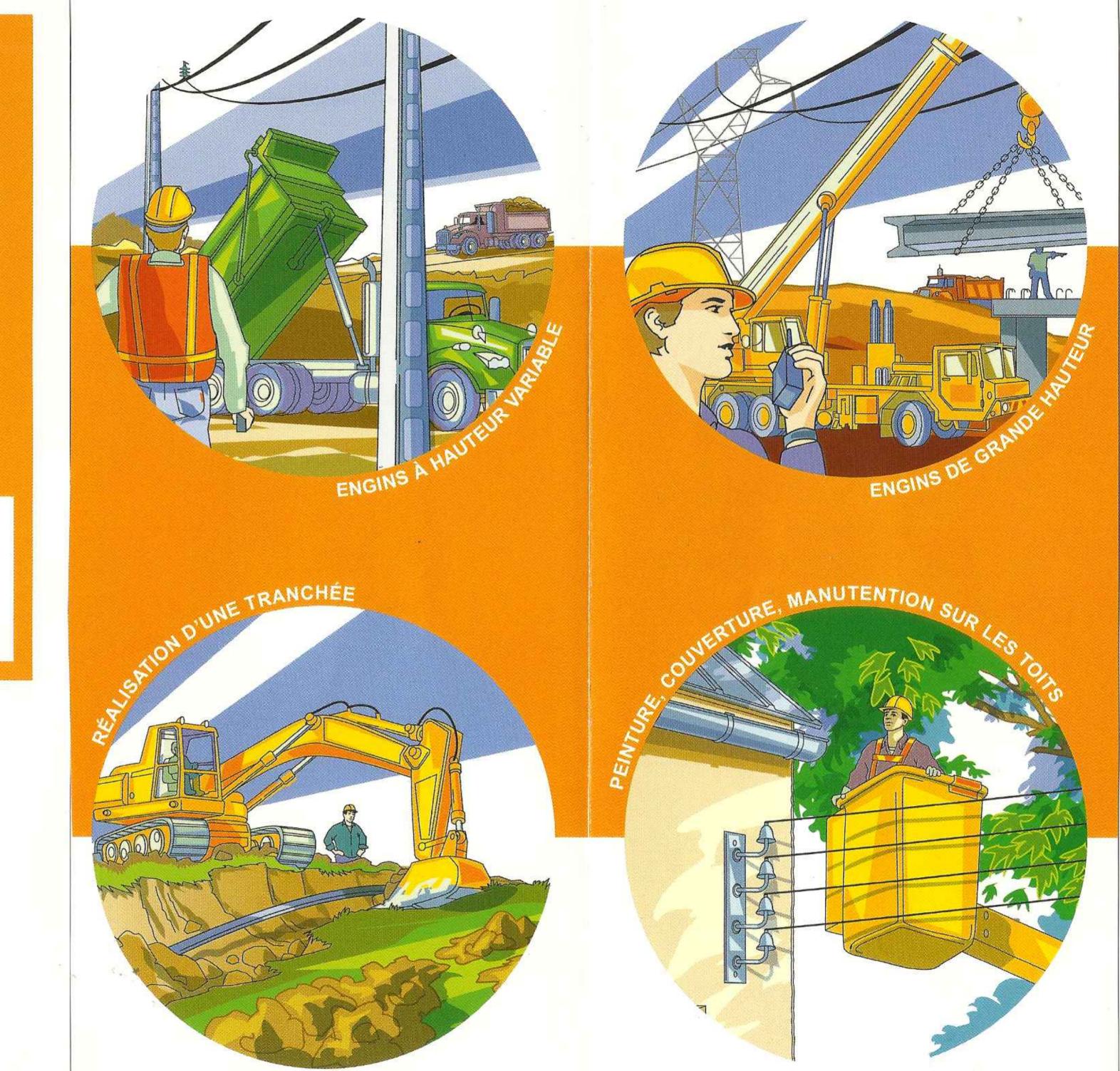
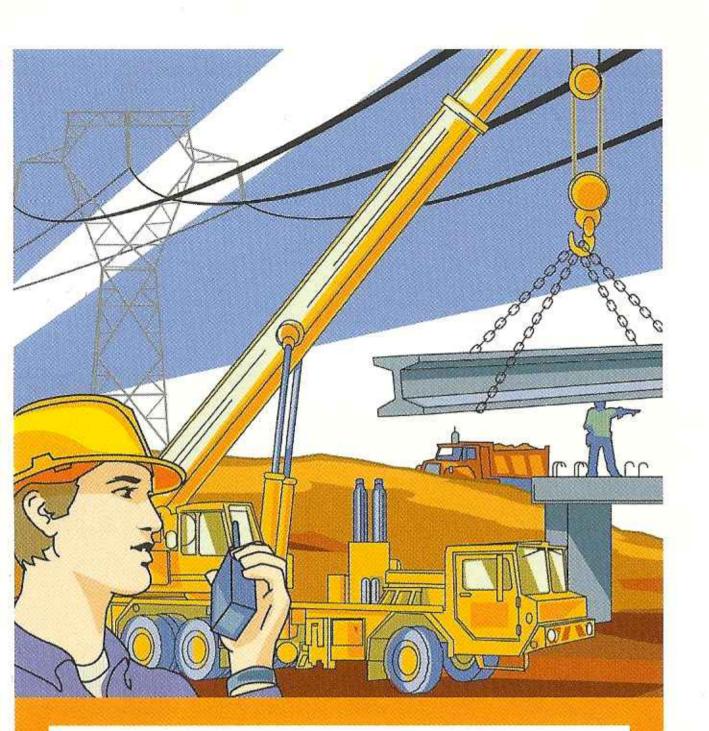
- ☐ Des lignes et des câbles électriques qui passent sur les chantiers, c'est normal et habituel. Vous connaissez le risque de contact avec un câble souterrain ou une ligne aérienne.
- □ Vous risquez aussi de vous électrocuter en vous approchant trop près d'une ligne ou en pointant un outil vers elle, même sans la toucher. C'est pourquoi, les mesures de sécurité que vous prenez déjà doivent être renforcées quand vous travaillez à proximité des lignes électriques.

## Sous les lignes, prudence, restons à distance.

- → Pour vous protéger au maximum, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter des mesures simples de prévention.
- → Lisez attentivement ce document : il vous présente les quelques règles élémentaires à respecter pour éviter des risques inutiles.





## Sous les lignes, prudence, restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter sur tous les chantiers de **bâtiments** ou travaux publics à proximité des lignes électriques.





Manutention d'outils de grande longueur (échelles, échafaudages, antennes...)

**Evolution d'engins** à hauteur variable

Circulation d'engins de levage

Peinture d'une façade, couverture d'un toit, manipulation d'objets publicitaires

**Evolution d'engins** de grande hauteur

Réalisation d'une tranchée

Elagage et abattage

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE, CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR ERDF OU RTE HABITUEL **OU CONSULTEZ LE SITE WEB** 

sousleslignes-prudence.com





de Transport

www.erdfdistribution.fr

www.rte-france.com

→ Etablissez la Demande de Renseignements (DR) et la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

→ Examinez avec votre concessionnaire (EDF, RTE,...) les principales mesures de prévention à prendre.

Dans la mesure du possible, ne manoeuvrez pas seul sous les lignes, faites-vous accompagner d'une personne qui vous alertera si vous vous approchez trop près.